

# La Comcom Communique

## RETOUR SUR LA CONFERENCE DES MAIRES : LES ÉLU-E-S PLANCHENT SUR LA FILIÈRE-BOIS

Le 28 avril, les élu-e-s de la Communauté de communes du Minervois au Caroux étaient invités à participer à une conférence des maires élargie. A l'initiative du groupe Economie, animé par Thérèse SALAVIN, conseillère communautaire déléguée, le Parc Naturel Régional et l'association des Collectivités Forestières (CoForOccitanie) venaient alimenter un échange sur la filière-bois.

Les 2 structures invitées, CoForOccitanie et le PNR du Haut-Languedoc ont pu développer les potentiels de la filière bois, tant sur le matériau dans la construction, que sur l'énergie qu'il procure, ou encore en terme d'emploi, de biodiversité ou encore la prévention de incendie. Les maires ont pu trouver là deux partenaires sur qui ils et elles peuvent s'appuyer.

Francis CROS, président de CoForOccitanie, accompagné de Samuel PONT, technicien, ont dressé le portrait de la forêt du territoire du Minervois au Caroux : 63% du territoire soit 49 000 ha sont de la forêt. Ils ont aussi présenté les différents observatoires et les nombreuses données auxquels toutes les communes ont accès de par l'adhésion de la Comcom à la CoFor.

Pour le Parc, Xavier BEAUSSART, le directeur et Marie LEQUIEN, chargée de mission, ont présenté la Charte Forestière de Territoire, comme un outil de stratégie à disposition des élu-e-s, tout comme le soutien en ingénierie qu'ils et elles peuvent solliciter.

Les échanges ont permis de faire remonter l'inquiétude des élu-e-s face aux enjeux du dérèglement climatique ou de l'évolution des coûts, et commencer à imaginer ensemble, des actions possibles.

La réflexion se poursuivra dans les mois à venir au travers du groupe de travail dédié à l'économie, avec notamment la question de la valorisation du feuillu, la gestion du pin d'Alep – dans la prévention des incendies ou comme bois-énergie - ou encore comment inscrire la Communauté de communes dans le plan de relance France 2030 dont une partie pourra traiter du renouvellement forestier.

**Contacts :** Anne MARABUTO-GRUMLER, CdCMC chef de service Economie&Tourisme  
[amarabuto-grumler@cdcmc.fr](mailto:amarabuto-grumler@cdcmc.fr)

Samuel PONT, CoForOccitanie Responsable Forêt & Foncier 06.81.24.75.17

Marie LEQUIEN, PNR chargée de mission animation de la Charte Forestière de Territoire 04 67 97 38 22

[www.cc-minervois-caroux.fr](http://www.cc-minervois-caroux.fr)